

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1493

Artikel: La LEg et encore ?
Autor: Joz-Roland, Emmanuelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire La LEg et encore ?

4-5 International

Les habits neufs du patriarcat : multiculturalisme et tribunaux religieux

6-7 International

De la sous-nutrition à l'obésité féminine

8-9 Actrice sociale

Cosette Odier, pasteur

11 Prix Emilie Gourd

12 Dossier

Femmes, travail et LEg : l'égalité en marche ?

18 -19-20 International

Crimes d'honneur...crimes d'horreur

21 Femme suisse

Jacqueline Berenstein-Wavre : un bâton dans la fourmilère de l'inégalité

22-23 Histoire des femmes :

De l'enfant utile à l'enfant précieux

prochain délai de rédaction :
5 mai

Depuis 1996 et l'introduction de la loi sur l'égalité, les choses ont changé, voilà qui est indéniable: interdiction de la discrimination, interdiction du harcèlement, bureaux de l'égalité, études statistiques, nette progression de la formation post-obligatoire et universitaire des femmes, intégration plus grande des femmes au monde du travail etc. À cela s'ajoute, toujours du côté du droit, un dépoussiérage salutaire du code civil à la fin des années 1990 et l'entrée en vigueur du tant attendu congé-maternité à la fin de ce printemps. Pourtant et hélas, les femmes sont, c'est toujours la même litanie, moins bien rémunérées, moins présentes dans les hiérarchies, plus précaires dans leurs emplois, dans leur chômage, dans leur retraite et elles s'occupent encore et toujours beaucoup plus que leurs homologues de sexe masculin des enfants, du ménage et de la famille. Bien sûr cette loi n'a pas encore dix ans, alors patience, tout vient à point à qui sait attendre. La loi elle-même a été longtemps attendue, bien plus de dix ans, il a même fallu faire grève pour l'obtenir. Mais c'est justement parce qu'il a fallu attendre tout ce temps pour obtenir le droit de vote, pour obtenir l'égalité constitutionnelle, pour obtenir la loi sur l'égalité, pour obtenir un congé maternité, qu'il devient difficile de croire que les effets de la loi finiront par se faire tellement sentir que d'ici une, allons deux, générations tout sera résolu. Je crois que, malheureusement, les effets de la loi sont presque à leur comble.

Cette loi était indispensable, elle le reste pour maintenir le statu quo actuel, mais elle ne permettra plus d'évolution majeure. Que faire alors? Un clip qui passera après le téléjournal et qui dira «l'égalité, il suffit de la vouloir»? Je doute que la «positive attitude» du gouvernement de M. Raffarin fasse recette en Suisse, pour autant d'ailleurs qu'elle fasse recette en France. De toute évidence, pour que l'égalité entre femmes et hommes aboutisse concrètement, c'est toute notre organisation sociale qui devrait changer: une nouvelle conception de la parentalité, du travail, de l'économie, de la redistribution des richesses, etc. Pour cela il faudrait des projets concrets, pas seulement des mots, pas seulement des pansements sur un système attaqué de toute part, pas seulement une nouvelle loi qui vienne compléter la précédente de façon plus ou moins heureuse. Il nous faut l'allocation universelle, le travail à mi-temps rémunéré à 80% pour toutes et surtout pour tous (les femmes ont déjà l'habitude de travailler à mi-temps), ou que sais-je encore? Car, quoiqu'en disent les thuriféraires de la croissance molle, notre société produit suffisamment de richesses pour repenser calmement toute notre organisation socio-économique. Nous avons besoin d'idées et des projets concrets pour qu'un peu d'espoir remplace l'énumération sempiternelle et désespérante de toutes les inégalités qui perdurent. Alors Mesdames à vos idées!